

Intercommunalité

La Fère : l'approche écologique des Villes d'Oyse

La communauté de communes souhaite développer et entretenir de manière plus naturelle l'ensemble des espaces verts publics.

Par L Aisne Nouvelle | Publié le 06/11/2016

Dans le secteur laférois, la commune de Charmes a été la première à s'intéresser à la gestion différenciée en installant des ruches et des hôtels à insectes « pour le compte des pollinisateurs et pour celui des auxiliaires de jardin ». Mais aussi en paillant certains massifs fleuris « dans l'idée de limiter les adventives et de garder l'humidité des sols, ce qui limite le tirage trop régulier de l'eau de pluie qu'elle récolte pour l'arrosage ».

Mais qu'entend-on exactement par gestion différenciée ? « Les principes appellent à pratiquer un entretien raisonnable, au bon endroit et au bon moment. Ils intègrent l'environnement par des procédés diversifiés et à une intensité variée. Leur application améliore le cadre de vie, le paysage et la santé », explique Thomas Devys. En d'autres termes, l'objectif est d'éliminer les produits phytosanitaires et nocifs pour la nature.

« Les mentalités vont devoir changer »

Cet étudiant en licence professionnelle « Gestion Durable des espaces forestiers – Développement Local » a réalisé dans le cadre de ses études un mémoire sur cette fameuse gestion différenciée pour le compte de la communauté de communes des Villes d'Oyse (CCVO). Il a notamment établi une cartographie sur les communes de Brie, Fourdrain et Saint-Nicolas-aux-Bois montrant ainsi que le caractère rural des communes « les rend beaucoup moins imperméables à la continuité écologique » pour la simple et bonne raison qu'elles « s'insèrent dans des milieux naturels et/ou des parcelles cultivées en agriculture biologique biologiques ».

L'ambition de la CCVO est de généraliser ce dispositif plus écolo. « Les communes ont été invitées à prendre connaissance du mémoire réalisé par l'étudiant. C'est désormais à elles de suivre ou pas les préconisations données », précise Bruno Cocu, le maire de Charmes et vice-président de la CCVO. Ce dernier estime que cette question pourrait être étendue à terme à la future communauté d'agglomération Chauny – Tergnier – La Fère. L'écologie n'a pas de frontière.

« Le problème, c'est que cela coûte un peu plus cher pour les collectivités car qui dit moins de produits, dit plus de désherbage manuel », signale l' élu. Avant de conclure : « Il va falloir que les gens s'habituent à voir ici ou là des herbes. Les mentalités vont devoir changer. » Si c'est pour le bien de la planète...

📌 PUBLICITÉ

VOIR LA VIDEO



Nouvelle Polo - Dynamisme et sportivité.
Découvrez le design expressif de la Nouvelle Polo et configurez celle qui vous ressemble !

Poursuivez votre lecture sur ce(s) sujet(s) : [Institutions locales](#) | [Environnement](#) | [Nature](#) | [Charmes \(Aisne\)](#) | [La Fère \(Aisne\)](#)

CONTENUS SPONSORISÉS